

## **COUPE DE FRANCE - Roger Francqueville Du Fauve de Bourgogne**

**Règlement du 22/10/2014 modifié le 29/10/2016 actualisé le 19 février 2018**

**1) La Coupe de France est ouverte à tous les éleveurs naisseurs de lapins Fauve de Bourgogne.** Tous les exposants peuvent concourir (adhérent ou non adhérent au C.F.E.L.F.B.). Le nombre de lapins Fauve de Bourgogne présentés par éleveur n'est pas limité.

Parmi l'ensemble de la présentation de lapins Fauve de Bourgogne, les juges **désigneront un mâle Champion et une femelle Championne ainsi que deux Vice-champions (un mâle et une femelle).**

Le Champion mâle et la Championne femelle peuvent, évidemment, concourir pour les Grands Prix (Grand Prix d'honneur des races moyennes ou Grand Prix de l'exposition).

Le Comité organisateur récompensera ces 4 champions et vice-champions (coupes ou autres récompenses).

Le C.F.E.L.F.B. offrira 5 plaques millésimées pour les champions et vice Champions mâle et femelles ainsi que pour le vainqueur de la Coupe de France. Le trophée récompensant l'élevage vainqueur de la Coupe de France sera fourni par le CFELFB. Ce trophée, n'étant pas attribué définitivement, sera accompagné d'une autre récompense fournie par le club.

**2) Classement des élevages après le jugement :** le Délégué Régional du C.F.E.L.F.B. ou le comité d'organisation établira le classement des 4 meilleurs Fauve de Bourgogne de chaque exposant.

Le décompte des points sera effectué en additionnant les points des **4 meilleures fiches de jugement (97-96,5-96, 95,5 etc....) de chaque éleveur**

**Les ex-æquo seront départagés en prenant en compte le plus grand nombre de : GPE ou 97 points, puis GPH/Meilleur Sujet ou 96,5 points, puis GPH/Meilleur sujet à 96 points, puis 96-95,5-95-94,5-94-93,5-93-92,5-92 points des 4 meilleures fiches et si égalité encore prendre les points du 5<sup>e</sup>, du 6<sup>e</sup> sujets etc...**

La remise des Prix sera faite par le Délégué Régional ou en sa présence.

**3) Stand du club.** Un emplacement devra être réservé au C.F.E.L.F.B., si possible à proximité des lapins Fauve de Bourgogne.

**4) La page publicitaire** (en page 2) imprimée avec cette demande devra être incorporée dans le catalogue de l'exposition.

**5) Envoi des résultats :**

Le Délégué Régional enverra le palmarès au moyen du formulaire se trouvant sur le Site du CFELFB à Olivier CHRETIEN de préférence par mail : [ghislaine.olivier@orange.fr](mailto:ghislaine.olivier@orange.fr) ou à son adresse géographique : 7 Rue les Roches 90150 EGUENIGUE. S'il n'y a pas de Délégué du Club, le Comité organisateur enverra le catalogue et le palmarès à Olivier CHRETIEN pour parution sur le site et dans le bulletin du Club.

**Le Comité organisateur s'engage à respecter les différents points de ce règlement.**

Date et Signature du comité organisateur

Date et Signature du responsable C.F.E.L.F.B.

# Club Français des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne

Issu du rassemblement de l'Association des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne et de l'Union Française des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne

Membre de la Fédération Française de Cuniculture (F.F.C)

Pour une cotisation annuelle de 20€, le CFELFB vous donne :

- La possibilité de recevoir trois bulletins d'information par an (Janvier, mai et septembre) contenant, des conseils d'élevage, des astuces, des conseils pour préparer le mieux possible vos animaux pour les concours, des indications vous permettant de sélectionner au mieux vos lapins, un guide santé du lapin, des photos, des comptes rendus de visites d'élevages, des résultats d'expositions. Ils annoncent les prochaines manifestations (Expositions, Championnat de France, Coupe de France, Concours Régionaux etc...)

- La possibilité d'acheter vos Cartes d'Origine pour l'identification de vos lapins Fauve de Bourgogne.
- La possibilité de participer à des Réunions Techniques. Chaque année, lors du Championnat de France.
- La possibilité de partager les connaissances des autres, notamment des plus anciens éleveurs du Club.

LE CFELFB offre des récompenses lors des Championnats de France, Coupe de France et autres Concours du Lapin Fauve de Bourgogne. Il est habilité à proposer à la Commission de Standards de la F.F.C d'éventuelles modifications au Standard de la race.

LE CFELFB vous invite à visiter son Site internet actif : [www.cfelb-fauvedebourgogne.com](http://www.cfelb-fauvedebourgogne.com)

## CLUB FRANÇAIS DES ELEVEURS DE LAPINS FAUVE DE BOURGOGNE

Président : Aimé RAULAIN, 3 Rue Caron Quenille 21500 SAVOISY  
Trésorier : Daniel GESLOT, 2 Impasse St Martin 78200 PERDREAUVILLE

### Bulletin d'adhésion

Cotisation annuelle 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre : Membre Actif : 20€

Membre Bienfaiteur : plus de 20€

**Nouvelle adhésion-ou Renouvellement**

(Rayer les mentions inutiles)

M.  Mme  Mlle Nom : .....Prénom : .....

N°.....Rue ou Lieu-dit : .....

Ville ou Commune : .....

Code Postal :.....Téléphone (fixe) : .....Portable.....

E-mail : .....

Souhaite adhérer au CFELFB en qualité de Membre actif ou Bienfaiteur

Signature

Parrainé par (facultatif) : .....

Verse le montant de la cotisation pour l'année..... au nom du CFELFB

A.....le.....

Accepte l'inscription de mes coordonnées sur le site du CFELFB ([www.cfelb-fauvedebourgogne.com](http://www.cfelb-fauvedebourgogne.com))  OUI  NON Le oui sera retenu si rien n'est rayé

Bulletin d'adhésion à adresser au Trésorier Daniel GESLOT 2 impasse St Martin 78200 PERDREAUVILLE (Chèque au nom du CFELFB)